

Carré Vert 45, rue Kléber 92300 LEVALLOIS-PERRET

PACTE MONDIAL RESEAU FRANCE

Attestation du commissaire aux comptes du PACTE MONDIAL RESEAU France relative à la vérification de la conformité avec le référentiel IDEAS des Bonnes Pratiques.

Pacte Mondial Réseau France

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Siège social : 25 avenue de Villiers – 75017 Paris

Attestation du commissaire aux comptes du Pacte Mondial réseau France relative à la vérification de la conformité avec le référentiel IDEAS des Bonnes Pratiques.

Au Président.

En notre qualité de commissaire aux comptes du Pacte Mondial Réseau France et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur la vérification de la conformité avec le référentiel IDEAS des Bonnes Pratiques de votre association, figurant dans le document « Tableau de suivi des Bonnes Pratiques IDEAS » ci-joint.

Pour chacune des 22 Bonnes Pratiques vérifiées sur les 90 retenues par IDEAS ce tableau indique,

- Si la Bonne Pratique existe et est documentée ;
- Si la Bonne Pratique est à perfectionner et/ou à documenter ;
- Si la Bonne Pratique est naissante ;
- Si la Bonne Pratique n'existe pas ;
- Si la Bonne Pratique n'est pas applicable.

Cette vérification est un préalable à la labellisation de votre Organisation par IDEAS.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de Mme Stéphanie Yameogo, Responsable du Pôle Administration et Finances de l'Association.

Il nous appartient de nous prononcer sur la conformité de ces informations avec le guide des Bonnes Pratiques IDEAS.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention.

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par le Pacte Mondial Réseau France pour produire les informations figurant dans le document joint ;
- constater l'existence de dispositifs ou de procédures et, dans la mesure du possible, à vérifier, par la lecture de documents ou par entretien, le fonctionnement effectif de ces dispositifs ou de ces procédures ;
- apprécier si ces informations sont présentées de manière sincère.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le document joint.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de commissaires aux comptes du Pacte Mondial Réseau France, notre responsabilité à l'égard du Pacte Mondial Réseau France et de ses adhérents est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers.

Le Commissaire aux comptes, Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 18 juin 2025

Docusigned by:
EUSTUCHE Jérêmu

Jérôme EUSTACHE

Associé

Annexe 1 : Tableau de suivi des Bonnes Pratiques IDEAS

Annexe 1 : Tableau de suivi des 22 Bonnes Pratiques IDEAS

Thémathique	N° de bonne pratique	Libellé de la bonne pratique	Conclusion
		L'entité assure le renouvellement de ses administrateurs personnes physiques. Elle s'organise selon les principes suivants :	
Gouvernance	BP7	- l'appréciation ou la sollicitation des candidatures se fait sur la base des compétences diversifiées,	Existe et est documentée
		des disponibilités, de l'adhésion aux valeurs, – limitation statutaire pour la durée cumulée des mandats.	
		Un fonctionnement effectif de l'organe collégial d'administration par :	
Gouvernance	BP8	une participation active des administrateurs,	
		- un (ou plusieurs) comités(s) spécialisé(s) (d'administrateurs et autres parties prenantes) aux rôles et au mode de fonctionnement validés par l'organe collégial d'administration, préparent les dossiers pour éclairer les décisions,	Existe et est documentée
		a administration, preparent les dossiers pour éclairer les décisions, – un respect des critères de fréquence des réunions et d'assiduité des membres administrateurs ou dirigeants,	Existe et est documentee
		- un envoi d'un dossier avant la réunion de l'organe collégial d'administration,	
		une évaluation annuelle collégiale de son fonctionnement.	
Gouvernance	BP 18	Le rapport annuel présenté par la direction générale à l'organe délibérant aborde la mise en œuvre du plan stratégique qui inclut les projets dans le domaine de la	Existe et est documentée
Oddvernance	51 10	Responsabilité Sociétale.	Existe et est documentee
Gouvernance	BP 25	Le cumut d'un emploi rémunéré et d'une fonction élective (à l'organe collégial d'administration) est soumis à conditions spécifiques. La mission est définie, distincte des fonctions électives et fait l'objet d'un accord spécifique de l'organe collégial d'administration.	Non applicable
		L'effectivité de la mission fait l'objet d'un contrôle (emploi du temps et réalisation des objectifs) par l'organe collégial d'administration ou le comité spécialisé nommé à	
Gouvernance	BP 26	cet effet.	Existe et est documentée
Gouvernance	BP 32	L'actifé met an avere les plans d'action, les recodures internes et les contrôles aptes à refunir les minoineux écous identifiés et à en réduire leurs impacts	Existe et est documentée
Gouvernance	DP 32	L'entité met en œuvre les plans d'action, les procédures internes et les contrôles aptes à prévenir les principaux risques identifiés et à en réduire leurs impacts.	Existe et est documentee
Gouvernance	BP 33	L'entité élabore des scénarii de gestion de crise sur les risques majeurs auxquels elle est particulièrement exposée, et qui le nécessitent. Ils incluent si nécessaire un	Existe et est documentée
		volet « communication de crise ».	
		L'entité se dote d'une procédure de recrutement avec :	
Gouvernance	BP 34	 une définition de poste avant toute décision d'embauche de salariés, pour les cadres, la sélection des candidats faisant l'objet d'une double validation avant toute embauche, 	Est à perfectionner et/ou à
		- pour les collaborateurs ayant des liens directs ou indirects de nature juridique, financiers ou autres avec un dirigeant (élu ou salarié), une validation de l'organe	documenter
		collégial d'administration avant toute embauche.	
Gouvernance	BP 35	L'entité dispose d'une description de son organisation du travail avec :	
		- une définition des missions entre salariés, bénévoles et volontaires,	
		- un ou des organigramme(s) à jour décrivant la répartition des responsabilités,	Existe et est documentée
		– des délégations de pouvoirs établies en cohérence avec l'organigramme, les statuts et, s'il y a lieu, le règlement intérieur.	
Gouvernance	BP 36	Les nominations des membres du comité de direction et des comités spécialisés font l'objet d'un aval de l'organe collégial d'administration.	Existe et est documentée
Gouvernance	BP 37	L'entité dispose de documents décrivant les pratiques de gestion des richesses humaines permettant le développement des compétences de toutes les personnes	
		bénévoles, volontaires et salariées :	
		- charte du bénévolat approuvée par l'organe collégial d'administration, - programme de formation pour les bénévoles et les salariés en adéquation avec les projets,	
		- programme de normation pour les benevouses et les saintes en decipation de vers projets, - suivi périodique des contributions et besoins de développement : bénévoles et volontaires (forme	Existe et est documentée
		variable), salariés (entretien),	
		- prévention de toute forme de discrimination dans la sélection et le développement de toutes les	
		personnes.	
Coursemones	BP 39	L'entité dispose de documents décrivant les pratiques salariales et de rémunération approuvée par l'organe collégial d'administration. Elles sont en cohérence avec les	Fuinto et est de sumantée
Gouvernance	BP 39	pratiques du secteur d'activités et respectent l'échelle de rémunération de référence (convention collective applicable, à défaut étude de marché ou références du secteur).	Existe et est documentée
		L'organe collégial d'administration, ou un administrateur ou un comité spécialisé :	
		- définit les principes déontologiques et techniques relatifs à l'organisation de la recherche de financements, la collecte et à la communication associée,	
Gouvernance	BP 40	- rappelle le modèle socio-économique de l'entité,	Existe et est documentée
		- affirme son respect de la protection des données à caractère personnel des donateurs.	
		Ces éléments sont portés à la connaissance des salariés, bénévoles ou prestataires en charge de leur bonne application. Les réclamations des donateurs sont suivies. Une réponse leur est apportée dans un délai maximal préétabli. Les améliorations qu'elles suggèrent sont étudiées et	
Gouvernance	BP 42	mises en place si retenues.	Non applicable
		L'organe collégial d'administration :	
Gouvernance	BP 43	- définit les principes déontologiques de la relation avec ses partenaires,	Est à perfectionner et/ou à
		 participe à la construction du projet avec le partenaire, définit les modalités de l'évaluation du partenariat et en analyse les résultats. 	documenter
		- peut confier ces missions à un administrateur ou un comité spécialisé.	
_		Les documents de référence (Statuts, rapport annuel et comptes) et les autres informations fondamentales (Projet associatif, Charte(s)) sont facilement accessibles	
Gouvernance	BP 46	(internet et tout autre canal de diffusion).	Existe et est documentée
Gouvernance	BP 48	Une communication interne adaptée permet à l'ensemble des équipes (bénévoles, volontaires, salariés) d'être informé des actions de maîtrise des risques mises en	Est à perfectionner et/ou à
		œuvre avec leur concours.	documenter
Finance	BP 62	Toute présentation de données chiffrées est accompagnée des commentaires indispensables. En cas d'information par extraits, l'accès à l'information complète est aisé. En particulier, le site Internet permet le téléchargement des comptes annuels dans leur intégralité.	Existe et est documentée
<u> </u>		aise, en parucurar, re site internet permet de terecnargement des compres annuers dans leur integraute.	
Finance	BP 63	Les ratios et graphiques utilisés correspondent à la réalité qu'ils illustrent et ne donnent pas une image décalée. Par exemple, la répartition des emplois par missions est	Non applicable
		analysée sur l'ensemble des emplois (hors reports et excédents), le coût de la collecte est apprécié par rapport au montant collecté (hors autres ressources), etc.	
Finance	BP 70	Le budget comprend la présentation des emplois et des ressources, ventilés par mission(s) faisant ressortir l'évolution de la situation financière de l'entité. Il comprend	Non applicable
rillance	DF 70	également un tableau de trésorerie prévisionnelle mensuelle sur 12 mois.	Mon applicable
Pilotage & Evaluation	BP 87	L'entité se dote d'indicateurs et de ratios permettant de mesurer les coûts de fonctionnement de l'activité récurrente comme des projets d'importance significative.	Existe et est documentée
Dilata as 8 Facility ii	PD 00		New conflorable
Pilotage & Evaluation	BP 88	L'entité se dote d'indicateurs et de ratios permettant de mesurer les coûts d'appel à la générosité ou des autres recherches de financements.	Non applicable